

<b>Zeitschrift:</b>	Journal suisse d'apiculture
<b>Herausgeber:</b>	Société romande d'apiculture
<b>Band:</b>	87 (1990)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	Convocations des sections ; Communiqués ; Comptes rendus

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **CONVOCATIONS DES SECTIONS**

## **VAUD**

**Société d'apiculture de Lausanne :**  
Samedi 8 décembre 1990, dîner traditionnel de fin d'année à la Picholette. Inscriptions jusqu'au mardi 4 décembre auprès du secrétaire, M. Max Jost, avenue des Collèges 18, 1009 Pully.

Aucun stamm n'aura lieu en décembre ni en janvier 1991.

## **NEUCHÂTEL**

**Société d'apiculture du Val-de-Ruz :**  
Souper de fin d'année et cours apicole le vendredi 14 décembre 1990, à 19 h, au Restaurant Beau Val, à Saint-Martin.

Vu le programme quelque peu récréatif, les membres des familles de nos apiculteurs sont les bienvenus.

## **GENÈVE**

**Société genevoise d'apiculture :** Lundi 10 décembre 1990 à 20 h 30 au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.

Commémoration de l'Escalade.

Un superbe montage audiovisuel de circonstance sera présenté par son auteur, M. Luc Buscarlet.

Ensuite, notre président d'honneur, M. Otto Schmid, et notre vétéran et membre d'honneur, M. Louis Gay, se feront un plaisir de briser la marmite.

Réunion le lundi 14 janvier 1991, même heure, même lieu.

Il ne sera pas trop tard pour fêter les Rois.

Au programme, échange d'idées et projection d'un film sur la nature.

Retenez vos soirées.

*Le président*

# **COMMUNIQUÉS**

## **Concours de ruchers SAR 1991**

Dès 700 m d'altitude, la neige blanchit déjà tous les sommets, pour la plus grande joie des skieurs. En plaine, c'est la pluie froide, très froide, qui est au rendez-vous.

L'apiculteur, lui, a quitté son rucher et les travaux extérieurs pour bricoler au chaud et préparer la saison 1991. Il fait de nombreux projets relatifs à l'amélioration, à la présentation de ses colonies ou de son rucher. Il souhaite aussi rafraîchir ses con-

naissances théoriques ou éventuellement en acquérir de nouvelles par la lecture. Les ouvrages de la bibliothèque SAR sont à la disposition de chacun. **Nous lui conseillons aussi de participer aux cours mis sur pied par beaucoup de sections sous la responsabilité des vulgarisateurs ou moniteurs en élevage.**

Un tel programme vous permettra d'être prêt pour vous présenter au concours de ruchers SAR 1991 et montrer au jury une exploitation bien gérée et des connaissances théoriques satisfaisantes, voire même parfaites.

Le concours de ruchers SAR 1991 aura lieu dans la 11<sup>e</sup> circonscription, avec les sections d'**Entremont, Martigny, Saint-Maurice et Monthey**.

**Nous engageons les présidents de section à motiver et encourager leurs troupes.** La présence du varroa exigera beaucoup des apiculteurs qui veulent continuer leur hobby. Le concours de ruchers est un excellent moyen pour se motiver et apprendre.

En février paraîtra dans ce journal un rappel et un complément pour ce qui est des inscriptions auprès du président du jury. **Pour l'instant annoncez-vous à votre président de section afin de vous préparer.**

Le président du jury soussigné est à disposition des sections pour tous renseignements complémentaires, voire même pour une information sur place.

*Albert Thiévent,  
préposé au concours de ruchers SAR  
2875 Montfaucon*

## Rectificatif

Le numéro de téléphone de M. L. Berney au Brassus est bien le **021/845 43 82** et non le 022/845 43 82 comme indiqué dans l'annonce parue dans le numéro 11 de novembre, page 400.

# COMPTES RENDUS

## Procès-verbal de l'assemblée des moniteurs d'élevage et des éleveurs valaisans à l'occasion de la Foire du Valais

**Martigny, Restaurant de la Douane,  
samedi 6 octobre 1990**

M. Fernand Métraller, responsable du groupe d'élevage, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il salue la présence de M. Jean-Marie Formaz, inspecteur cantonal, de M. Ulysse Delasoie et de M. Robert Praz, ancien inspecteur cantonal.

En raison principalement des vendanges et du temps splendide de ce samedi d'octobre, plusieurs personnes se sont excusées. Il s'agit de MM. Hilaire Besse, Edmond Berthoud, Jean Periat, Alphonse Addy, ainsi que de notre chef technique M. Charles Maquelin, retenu par d'autres obligations. Cependant, 21 personnes sont présentes à l'assemblée.

### 1. Rapport du responsable CE

M. Fernand Métraller donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, puis présente son rapport

sur l'activité du groupement en 1990. A noter particulièrement :

1. la fréquentation à peu près normale de nos stations de fécondation, ce qui prouve l'attachement des moniteurs à sauvegarder leurs lignées et les précieux acquis de la sélection ;
2. la commission d'élevage est consciente du problème de plus en plus lancinant de la consanguinité ; elle se penchera prochainement sur ce problème afin de trouver une solution ;
3. l'année 1990 a été considérée comme une année médiocre en Valais : miellée faible voire nulle dans certains endroits, ralentissement de la vitalité des colonies très tôt dans la saison, élevages difficiles, etc.

Malgré cette année difficile, M. Métraller tient à remercier les ME pour leur persévérance. Il adresse également ses remerciements aux responsables de stations et souches à mâles ainsi qu'aux personnes qui ont participé aux journées de corvée dans les stations. Dans sa conclusion, M. Métraller intervient auprès de l'inspecteur

cantonal afin de mieux protéger la station de Tovassière contre les ruchers sauvages.

Rappel aux moniteurs: fournir à M. Maquelin le rapport annuel et les informations habituelles de fin de saison.

## 2. Rapports des responsables de stations et souches à mâles

### *Bonatchiesse*

La lignée B20 × 4 a donné pleine satisfaction.

Equipée de 7 colonies, la station a été ouverte du 16 juin au 20 août. La station a retrouvé son activité normale et a reçu la visite de 1283 ruchettes.

M. Georges Morand demande que la date de clôture de la station soit mieux définie afin d'éviter des malentendus avec des éleveurs arrivant tardivement.

### *Tovassière*

La station a été équipée le 12 juin avec 8 colonies B20 × 4. Elle a reçu la visite de 582 ruchettes. La station a été contrôlée le 25 juillet par l'inspecteur cantonal et a eu la visite du Dr Jager, vétérinaire cantonal, accompagné de ses adjoints.

## 3. Divers

M. Métrailler donne la parole à M. J.-M. Formaz, inspecteur cantonal. Avant d'entrer dans le vif du sujet, M. Formaz tient à féliciter et à remercier les éleveurs pour leur travail et la bonne tenue des stations de fécondation, spécialement des colonies à mâles. Il demande cependant une meilleure identification des ruchettes (nom et prénom en entier doivent figurer sur les ruchettes).

### *Situation sur l'infestation du varroa*

En un mot: catastrophique. Les visites effectuées, notamment dans le Chablais, donnent le vertige avec des ruchers entiers détruits. On doit malheureusement constater l'échec complet de la méthode de traitement à l'acide formique. En effet, l'utilisation de cette méthode de traitement en phase d'attaque du fléau se révèle complètement insuffisante et désastreuse à tous les points de vue. Comment concevoir que

des apiculteurs chevronnés et sérieux ayant appliqué cette méthode avec rigueur se retrouvent avec des ruchers détruits, sans parler de la détresse morale qu'engendre un tel désastre. Par conséquent, tous les traitements à l'acide formique sont interrompus jusqu'à nouvel avis. Des traitements au Perizin et à l'Apitol sont prévus prochainement.

**La déception est grande et quasi unanime dans l'assemblée et il faut bien avouer qu'en ce moment la confiance envers les organes officiels responsables de la santé de nos abeilles en prend un sérieux coup.**

Dans son intervention, M. Joseph Jacquemoud confirme d'ailleurs à quelques détails près cette analyse de la situation. Une discussion intense s'engage sur ce sujet d'importance capitale. En résumé, on peut affirmer que le problème est loin d'être réglé. Le simple fait que plusieurs dizaines d'apiculteurs romands se rendent en France voisine afin de se procurer des médicaments efficaces mais non homologués en Suisse démontre clairement le profond malaise qui règne en ce moment au sein des apiculteurs. Il y a les «débrouillards» et puis les autres...

Bien triste le fait que les inspecteurs de ruchers ne savent plus que «raconter» aux apiculteurs concernés pour rester crédibles. Bien triste également cette situation qui amène les apiculteurs à tricher et à se comporter en «apprentis sorciers» afin de sauver leurs colonies. Il est vraiment grand temps que l'on s'en inquiète.

Après cette discussion âpre et difficile, les autres points traités dans les divers font figure de détails. Une proposition de déplacer la date de notre réunion annuelle est refusée par la majorité des membres présents.

En conclusion, M. Métrailler remercie les personnes qui se sont exprimées, parfois avec passion. Il invite l'assemblée à participer à la conférence de M. Marco Torrent, ingénieur forestier, qui se déroulera l'après-midi à la Foire du Valais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Le président: F. Métrailler  
Le secrétaire : M. Zermatten*

# Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

## Assemblée générale du 3 octobre 1990

Il est 20 h 15 lorsque M. Georges Darbre, président, déclare ouverte cette assemblée générale en saluant tous les membres présents et particulièrement M. Desaule, président de la FCNA. Dix-huit membres sont présents, alors que cinq sont excusés. Le procès-verbal est lu par l'auteur et approuvé à l'unanimité.

### Rapports

**a) du président:** dans son rapport, le président retraça brièvement l'activité de l'année écoulée. L'hiver fut doux, agréable et sans neige, avec des températures grimpant jusqu'à + 10° à 2000 mètres. Départ précoce de nos colonies qui, bien pourvues en pollen, comptent déjà 3 à 4 cadres de couvain à fin mars. Malheureusement période de pluie et de froid au mois d'avril. Retour du beau au mois de mai et la récolte sur les dents-de-lion s'annonce bonne, puisque le 21 mai la balance marque + 9 kg. Dès le 9 juin, retour du froid et de la pluie pendant six semaines et au mois de juillet, il faut nourrir. Pas de pucerons, pas de récolte de sapin, 1990 est une année bien maigrichonne. Espérons que 1991 sera plus généreuse, pour autant que nos colonies subissant toujours plus l'assaut des varroas survivent et hivernent dans les meilleures conditions possible. Pour terminer son rapport, le président adresse une pensée aux membres absents ce soir pour cause de maladie ou hospitalisation et leur souhaite une guérison rapide.

**b) du caissier:** les comptes rondement menés sont présentés par le caissier Claude Pittet. Ils se soldent par un bonus de 209 fr. 40. Félicitations au caissier pour son excellent travail.

**c) des vérificateurs:** M. Justin Aubry et Willy Sammt ont vérifié les comptes et prient l'assemblée d'en donner décharge au caissier avec félicitations.

**d) des inspecteurs:** M. Claude Pittet, inspecteur cantonal adjoint, nous apprend que la cire pourra être désintoxiquée, principalement suite au traitement au Folbex V.A. Le Périzin est arrivé et, dernière nouvelle, les ruches traitées à l'Apistan subiraient une accoutumance des varroas.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

### Admissions

M. René Mügeli, formé par Rémy Surdez, et M. Vincent Hofstetter par Georges Maire sont admis membres de notre société par acclamation.

### Jubilaire

M. Kaufmann de La Joux-Perret est malheureusement absent; une délégation du comité lui remettra le cadeau traditionnel.

### Divers

M. Desaules, président de la FCNA, relève les problèmes actuels de notre apiculture: récolte, varroase. La lutte antivarroase donnée par nos conseillers apicoles et nos inspecteurs devrait nous permettre de survivre quelques années encore. Une partie de la fortune des sociétés pourrait être employée pour l'apiculture, et principalement la lutte antivarroase. Notre président nous transmet les salutations de Charles Schlunegger, hospitalisé, mais en bonne voie de guérison. Salutations également de M. Rorbach de la Ferrière, transmises par F. Aubry. Un communiqué paru dans le journal de la SAR par Sandoz France nous apprend que le fluvalinate est un produit utilisé pour l'arboriculture et non pour l'apiculture. M<sup>me</sup> Aubry s'annonce pour l'assemblée de la FCN.

La président nous rappelle le souper annuel le 10 novembre 1990 et clôt cette assemblée à 22 heures.

*Didier Gigon*

